

CERTIFICAT D'ASSISTANT-MONITEUR FORMATIONS 2015 / 2016

Vous pratiquez un Art Martial Chinois régulièrement depuis plusieurs années et vous assistez déjà ou souhaitez assister votre professeur. La formation CAM s'adresse à vous et vous permettra d'acquérir les notions, savoir-être et savoirs faire indispensables pour réussir ces temps de transmission.

L'assistant moniteur exerce ses fonctions en présence du professeur ou moniteur, responsable pédagogique diplômé dans la discipline. Il peut prendre en charge sur sa demande un sous-groupe ou le groupe pour une partie du cours.

Le Certificat d'Assistant-Moniteur permet de justifier d'un niveau reconnu par la Fédération, et ainsi de faire valoir cette reconnaissance auprès des élèves et des institutions locales (Municipalités, Direction Départementale Jeunesse et Sports ...).

Perspectives : Le titulaire du CAM qui souhaite poursuivre par un cursus Certificat de Moniteur Bénévole peut demander allègement des modules suivis lors de sa formation. Le CAM constitue ainsi une première marche vers le CMB.

Transversalité AEMC : La formation CAM est commune aux 3 mentions.

Le titulaire d'un CAM dans une mention pourra l'obtenir dans une autre mention AEMC en passant le pré requis technique de la discipline.

Rappel

La Fédération ne forme pas directement aux techniques des arts martiaux et énergétiques d'origine chinoise. Il est donc indispensable de vous perfectionner dans votre style au sein d'une Association affiliée à la Faemc, auprès d'un professeur diplômé dans la discipline.

PREALABLES

1- Le candidat doit être âgé d'au moins 16 ans

2- Il doit présenter

- ❖ **une copie du duan 1 exigé dans la mention choisie**
- ❖ **un certificat médical de non contre-indication de pratique de sa discipline**

LA FORMATION

La formation et certification : D'un volume de 30h en 4 jours, elle est sanctionnée par une certification CAM, consistant en une mise en situation pratique de 10 mn suivie d'un échange avec le jury de 5 mn maximum; le jury est composé d'un formateur pédagogie et d'un expert juge pédagogique de la mention. La Formation Fédérale ne comporte pas de préparation technique. Elle se compose de cours théoriques ou pratiques (appliqués à la discipline) nécessitant pour certains modules une prise de notes écrites.

Elle se déroule sur 30h en 4 jours. La formation donne des bases pédagogiques pour lui permettre d'encadrer en qualité et sécurité, selon les objectifs et consignes données par son enseignant.

Les stagiaires devront par ailleurs attester de 20 heures d'expérience pédagogique auprès d'un professeur diplômé, avant l'examen pédagogique final. Ces heures pourront avoir précédé l'entrée en formation.

PROGRAMME :

- ❖ **Anatomie / physiologie**
- ❖ **Règlementation / sécurité**
- ❖ **Pédagogie appliquée**

Programme détaillé sur les livrets de stagiaires dans chaque mention, envoyé aux stagiaires avec la convocation.

Calendrier formation CAM

**CAM : Les 8 et 9 octobre 2016 et les 3 et 4 décembre 2016
BRUGES (33)**

*Préalables au passage de l'épreuve pédagogique : 20 heures d'expérience pédagogique attestée
par un professeur diplômé.*

Certifications : épreuve pratique le 4 décembre 2016

*Réunion d'accueil le premier jour à 9h, fin de la session le dernier jour à 17h : prévoir les trains en fonction des horaires
lieux et dates susceptibles de subir des modifications indépendantes de notre volonté
Si effectif inférieur à 10 stagiaires, la session n'est pas ouverte, il sera proposé un report sur autre session ou remboursement.
Groupes limités à 18 stagiaires.*

Prix de la formation

Frais d'inscription : 30€ (Offert pour les licenciés de 3 ans et +)

Pédagogie : Le coût horaire de formation pédagogique est de 10€/heure, soit 300€ pour la formation complète. Il pourra être réduit par les subventions ou aides nationales ou régionales.

★ **Promotion 1 :** pour la première promotion 2016 du CAM, le CR ALPC offre une remise de 50€ si réussite à la certification.

Coût pédagogie 2015 - 2016 : 300€ ou 25 € si réussite CAM

Attention : Frais d'hébergement en sus

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

5 septembre 2016

Le cachet de la poste faisant foi

Conditions d'annulation : L'annulation de l'inscription après la date limite entraîne retenue de 30€; si l'annulation intervient dans les 15 jours précédant le début de la formation, il sera retenu 25% des frais pédagogiques, sauf cas de force majeure attestée. Enfin, pour toute session commencée et interrompue par le stagiaire toutes les heures de formation sont dues (sauf cas de force majeure). Les conditions d'annulation de l'hébergement sont à la charge du stagiaire.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Session limitée à un groupe de 10 personnes minimum à 18 maximum.

Les dossiers **complets** sont retenus par ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi - les personnes en liste d'attente pour un stage seront acceptées en priorité pour les sessions suivantes.

Sachant que les inscriptions en formation sont conditionnées par l'obtention du duan 1, le CR ALPC de la fédération se réserve la possibilité d'annuler - au plus tard 15 jours avant le début du stage - un stage dont les effectifs seraient inférieurs à 10 personnes - les dossiers et chèques d'inscription seraient dans ce cas renvoyés et remboursés aux personnes ne pouvant se reporter sur un autre stage.

CERTIFICATIONS

EPREUVE PEDAGOGIQUE

Situation pédagogique : Votre professeur vous demande d'initier un groupe de débutants à un mouvement.

Déroulement : - Préparation 20 mn (après tirage au sort du sujet)
- Animation de la séance de 10 mn

Entretien : Retour sur la prestation pédagogique 5 mn maximum

RESULTATS

Les résultats sont donnés par le jury le jour de l'examen et envoyé par courrier.